

Bruxelles, le 21 septembre 2022

Avis 2022 / 07

---

**Avis à destination du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, relatif aux inquiétudes du Conseil d'Avis quant à l'avenir de l'Office de la Naissance et de l'Enfance**

---

En juin 2022, l'Office a fêté le départ à la retraite de Benoît Parmentier, son Administrateur Général. Ce départ était annoncé depuis quelques mois et, dans la foulée (le 15/07/2022), le Gouvernement a nommé pour un an Monsieur Laurent Monniez Administrateur Général faisant fonction de même qu'Eddy Gilson en tant que Directeur général adjoint pour l'Accueil. Le Conseil d'Avis tient à les féliciter à l'occasion de cet avis et à les encourager dans leurs nouvelles fonctions.

Cependant, malgré ces nominations réjouissantes, le Conseil d'Avis demeure particulièrement inquiet et s'étonne de constater que le cadre dirigeant de l'ONE reste dans une situation très fragile qui ne résout pas le déficit structurel de personnel au pilotage de l'institution, avéré depuis les départs de Dominique Fievez (Directrice Générale Adjointe) et de Jean-Luc Agosti (Responsable du Département 'Accompagnement'). Nous tenons également à souligner la situation extrêmement tendue et la pression qui pèse déjà sur les épaules de Monsieur Gilson qui concentre à lui seul nombre de responsabilités relatives à la réforme Milac, à la salarisation des Accueillantes d'enfants et au Plan Cigogne ainsi que la direction 'accueil' et la 'direction générale adjointe'.

Les craintes que nous exprimons revêtent une consistance particulière au regard des ambitions du contrat de gestion de l'Office et des défis qui s'imposent à la suite des crises sanitaires que nous avons vécues ainsi que du contexte sociétal actuel appauvrissant un nombre croissant de personnes. Le Conseil craint que l'institution ne puisse affronter ces enjeux de manière appropriée dans la configuration fragile dans laquelle se trouvent sa direction et ses fonctions stratégiques.

Le Conseil d'Avis considère que la situation dans laquelle se trouve l'ONE relève de la responsabilité du Gouvernement, notamment dans le déficit de renforcement du cadre dirigeant malgré une situation connue et prévisible depuis des mois. Une telle torpeur politique ne peut entraîner que des spéculations et commentaires à géométries variables liant la situation aux évolutions institutionnelles de notre pays tendant vers une plus forte régionalisation (serait-ce le cas des politiques de l'enfance ?), à la situation budgétaire de la FWB. Ou encore le temps pris pour la nomination de certaines personnes dans des fonctions stratégiques au sein de l'Office pourrait faire croire que les besoins du secteur passent après d'autres enjeux.

Depuis le début de la législature en cours, le Conseil d'Avis a plusieurs fois alerté sur le nécessaire renforcement de l'ONE, conjuguant proximité et pilotage d'ensemble et articulant avec plus de cohérence Accueil et Accompagnement (Avis 2019/04), se positionnant comme partenaire privilégié pour œuvrer à la modernisation de l'Office (Avis 2019/06), craignant l'isolement de l'ONE, sa perte d'expertise et de capacité fédératrice dans la manière d'avancer sur le projet Alineo (Avis 2020/01), s'inquiétant de la pression exercée par le nouveau contrat de gestion et de la manière de rencontrer les ambitions affichées de participation, de partenariat et du renforcement de l'approche « user centric » (Avis 2020/08, 2020/11, 2021/01 et 2021/06), insistant sur la nécessité de revoir le calendrier des priorités au sortir de la crise liée au Covid (Avis 2021/13)...



Afin de faire évoluer la situation inquiétante décrite, le Conseil d'Avis demande de procéder à l'objectivation de la situation du pilotage de l'Office faisant l'inventaire des départs sur les 5 dernières années et leurs remplacements ou évolutions de postes, de disposer d'une vision claire des postes non pourvus, des déficits et des cumuls de responsabilité qui sont à l'œuvre pour l'instant. Il y a urgence selon nous à disposer d'une situation claire et d'un agenda réaliste quant aux solutions et échéances envisagées.

Le Conseil d'Avis demande au Gouvernement des engagements formels pour stabiliser structurellement les directions et le pilotage de l'institution d'ici la fin de l'année 2022, traduisant une stratégie intelligible pour l'avenir de l'institution, donnant des perspectives tant au niveau de l'institution et de ses nombreuses missions qu'aux personnes qui la composent ainsi qu'à ses très nombreux partenaires.

Il en va de l'intérêt des enfants, des familles et de tous les travailleurs impliqués en Fédération Wallonie-Bruxelles au regard des missions essentielles de l'Office au quotidien.